

ARRÊTÉ.

Le Ministre de l'Éducation Nationale

~~Le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts,~~

Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque;

Vu l'avis émis par la Commission départementale des monuments naturels et des sites dans sa séance du 19 Juin 1934

la délibération

Vu ~~l'arrêté~~ en date du 18 Avril 1934
pris par le Conseil Municipal d'Avallon.

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

La Promenade des Capucins à AVALLON (Yonne)

est classé e parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

ART. 2.

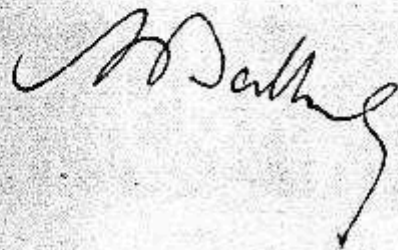
Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département de l'Yonne et au Maire d'Avalon, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

ART. 3.

Il sera transcrit au Bureau des hypothèques de la situation de la promenade classée.

Paris, le

3 - SEPT 1934



5. PROMENADE DE CAPUCINS A AVALLON

Situation géographique : ville d'Avallon

Qualification du site :

- site urbain

- caractéristiques intrinsèques : promenade publique plantée

Intérêt patrimonial : site d'intérêt paysager et historique régional

Département : Yonne

Commune : Avallon

Date de protection : 3 septembre 1934

Superficie : 5 700 m²

Statut de propriété : propriété communale

Existence d'un programme de gestion : non

Autres protections : ZPPAUP créée en 1995, actuellement en révision

Znieff : sans objet

Natura 2000 :

CARACTERISTIQUES DU SITE

Promenade plantée de deux allées de tilleuls et ceinte d'un petit muret de pierre qui la sépare des voies de circulation. A une des extrémités de la promenade s'élève le monument aux morts de 1914-18, par Vigoureux.

SON ENVIRONNEMENT

La promenade des Capucins est située au cœur de la ville d'Avallon. Elle a été aménagée au 19^e siècle sur l'emplacement du Couvent des Capucins dont subsiste, donnant sur la promenade, l'ancienne chapelle du 17^e siècle transformée en cinéma.

SON EVOLUTION

Utilisation et fréquentation du site : Promenade publique urbaine.

Etat du site : L'ensemble des tilleuls séculaires, en très mauvais état, ont été abattus en 1989 à la suite d'un bilan phytosanitaire. Ils ont été remplacés par de jeunes sujets. La promenade, qui servait d'aire de stationnement, a été rendue à sa vocation. Des bancs, des lampadaires et quelques petits jeux d'enfants ont installés. Le site, qui avait conservé sa composition d'origine a retrouvé aujourd'hui sa vocation initiale. Il faut attendre que les arbres nouvellement plantés grandissent...

RECOMMANDATIONS

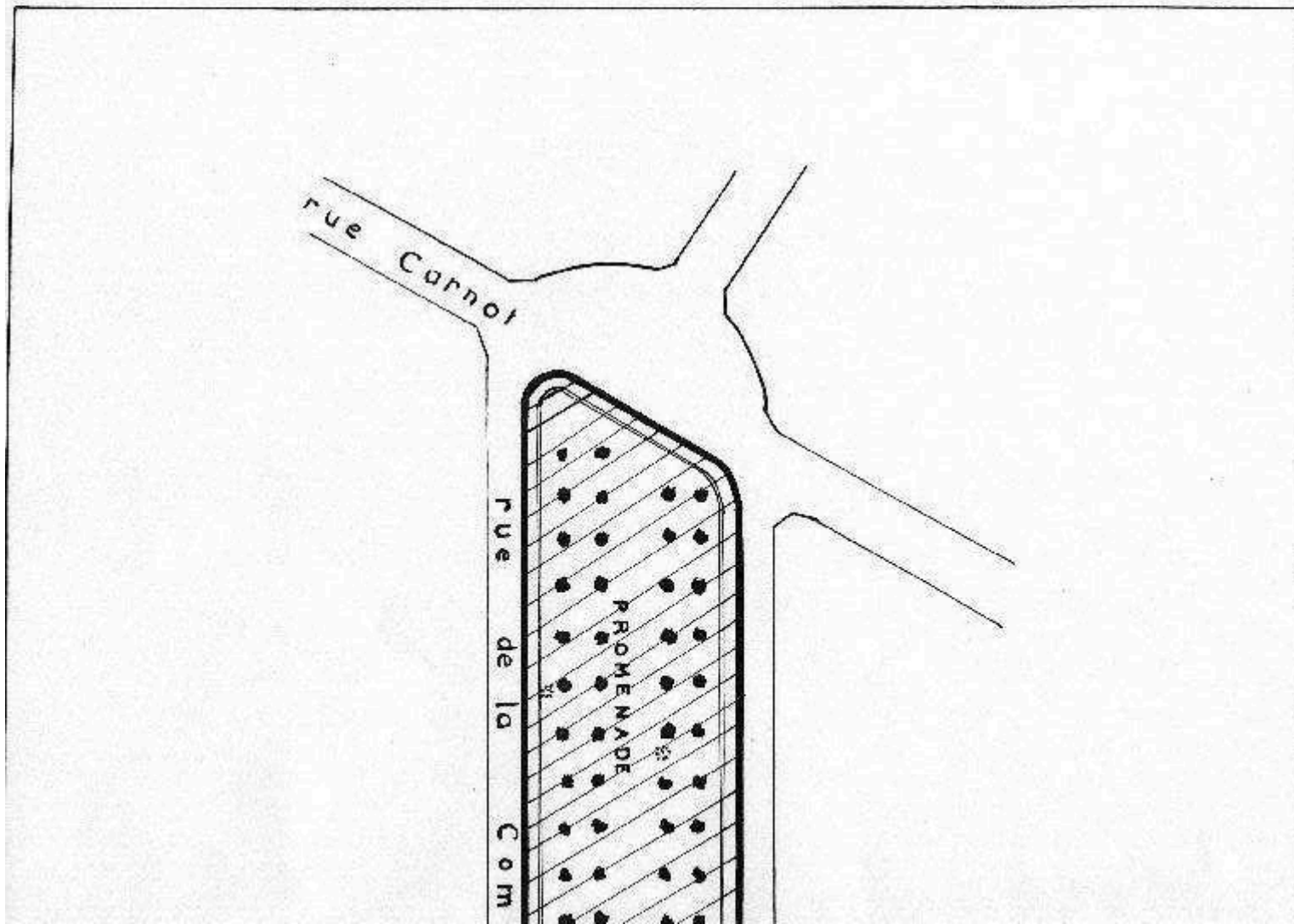
Prévoir la réfection des joints des murets qui ceignent la promenade, en mauvais état et assurer un bon suivi des arbres.

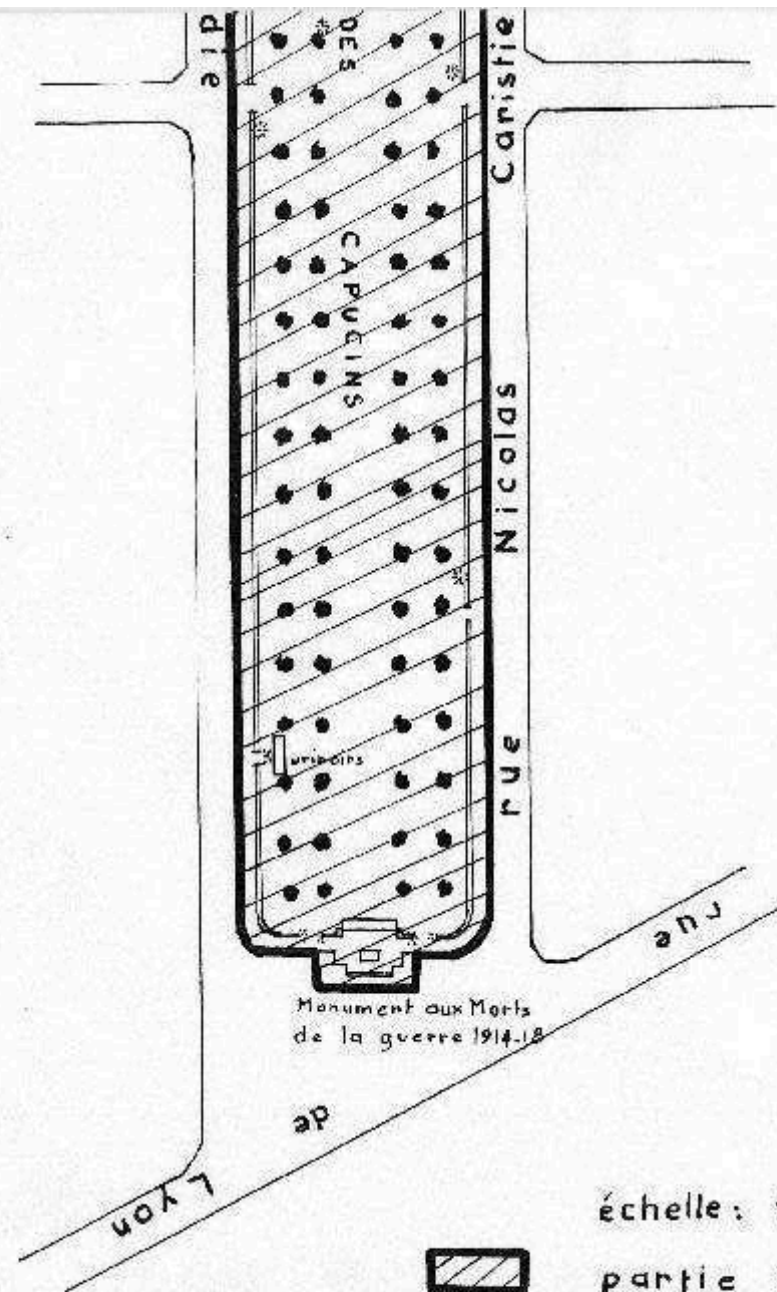
SITES

AVALLON

CLASSEMENT

PROMENADE DES CAPUCINS





ARRETE